

Dans une note publiée le 14 octobre, l'ancien rapporteur général de la Cour des comptes et président de Fipeco*, François Ecalle, met en lumière la hausse du nombre de niches fiscales pendant le quinquennat. Une tendance qui s'inscrit à l'inverse de la volonté politique affichée par le parti présidentiel.

Écrit par **Jean-Victor Semeraro**

Publié le 18/10/2021 à 15h21 & Mis à jour le 18/10/2021 à 19h10



Sauvegarder



Partager



Partager



Partager



Partager

Dans son livre *La Fabrique de l'impôt*, paru à l'été 2020, le député LREM et rapporteur général du budget Laurent Saint-Martin insistait sur la "nécessité de mettre de l'ordre dans la forêt des niches (fiscales, *ndlr*)". Un objectif de rationalisation que la majorité présidentielle n'a manifestement pas réussi à atteindre durant la mandature, comme l'atteste une note, publiée le 14 octobre, par l'ancien rapporteur général de la Cour des Comptes, François Ecalle. D'après le spécialiste des finances publiques, la liste établie par Bercy, à l'occasion du projet de loi de finances pour 2022, recense 471 dépenses fiscales. C'est 20 de plus que celle réalisée par le ministère des Finances en septembre 2016 (451). "Entre septembre 2016 et septembre 2021, ont été votées 93 créations de niches (dont 25 depuis septembre 2020) et 57 suppressions", détaille l'ancien magistrat de la rue Cambon. Au total, le nombre de suppressions devrait atteindre le chiffre de 63 dispositifs sur le quinquennat, car 6 niches doivent disparaître à l'occasion du budget pour 2022.

Le nombre de dépenses fiscales

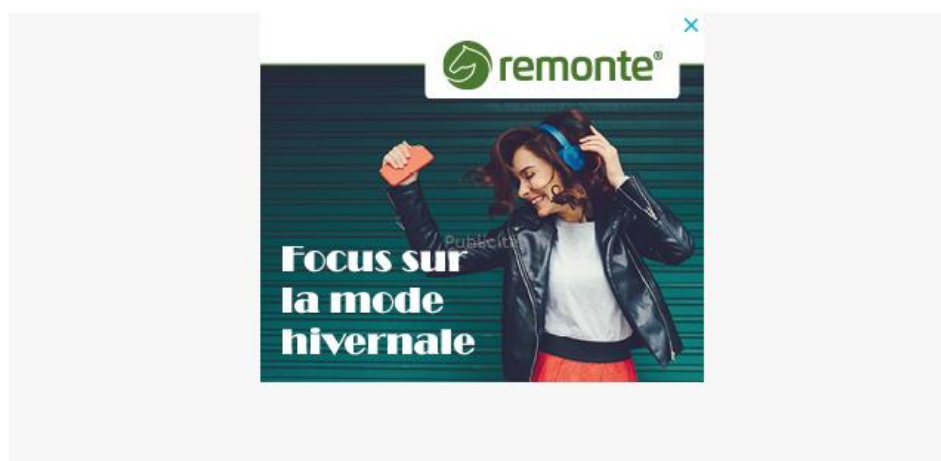
PLF 2017	PLF 2018	PLF 2019	PLF 2020	PLF 2021	PLF 2022
451	457	474	468	475	471

Source : rapports annexés aux projets de loi de finances

Dans le détail, parmi les niches fiscales supprimées, François Ecalle relève principalement : la réduction d'ISF pour l'investissement dans une PME, des dépenses fiscales relatives à la taxe d'habitation et le crédit d'impôt pour la transformation énergétique. À l'inverse, concernant la création de nouveaux mécanismes, l'expert cite "l'exonération des heures supplémentaires au titre de l'impôt sur le revenu (qui existait déjà dans les années 2008-2012), et l'exonération des aides versées par le fonds de solidarité au titre de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu."

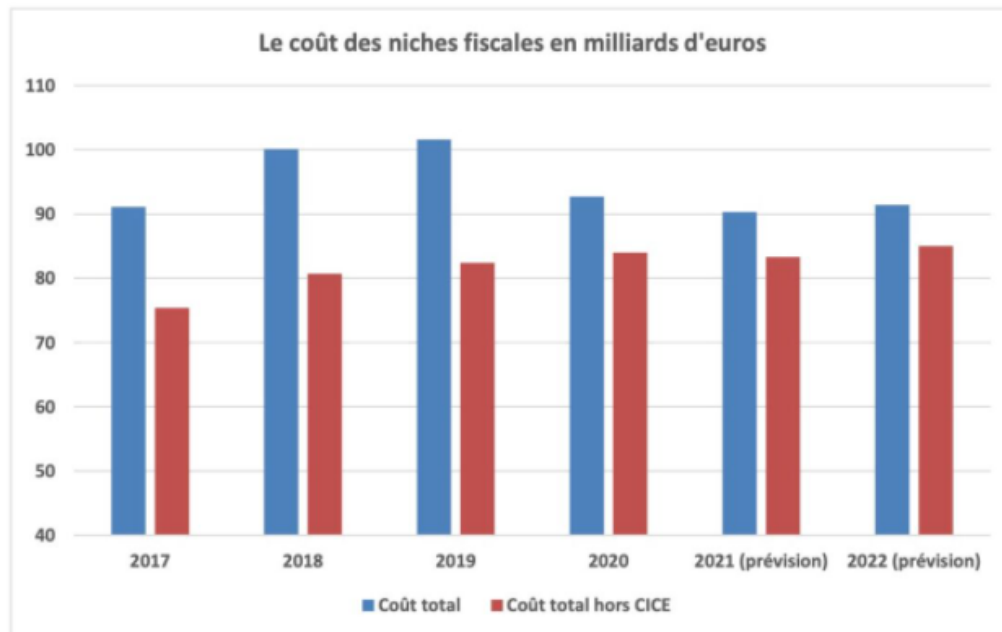
>> Notre service - Faites des économies en testant notre comparateur de Livrets d'Épargne

Un coût financier qui ne baisse pas



D'un point de vue budgétaire, il apparaît que le coût global des niches fiscales est resté stable sur le quinquennat. Il était de 91,1 milliards d'euros en 2017 et il devrait atteindre 91,4 milliards d'euros en 2022 (3,3% du PIB). Mais, point notable, si on exclut le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) du calcul du coût global, on s'aperçoit que les dépenses fiscales ont finalement augmenté, passant de 75,4 milliards d'euros en 2017 à une estimation de 85 milliards d'euros pour 2022. Une hausse anticipée par Bercy sur la période 2019-2022.

notamment à cause de mesures prises, telles que l'exonération des heures supplémentaires.



Sources : rapports annexés aux projets de loi de finances ; FIPECO.

Fipeco

Pour rappel, les niches fiscales qui, à destination des ménages, sont les plus coûteuses (chiffres 2020) pour les finances publiques sont les suivantes : le crédit d'impôt en faveur de l'emploi de salariés à domicile (5 milliards d'euros), l'abattement de 10% sur le montant des pensions et retraites (4,6 milliards d'euros), le taux réduit de TVA appliqué aux travaux d'entretien du logement (3,3 milliards d'euros), le taux réduit de TVA appliqué à la restauration sur place (2,9 milliards d'euros), les taux réduits appliqués dans les DOM (2,8 milliards d'euros), l'exonération des sommes versées au titre de l'intéressement, de la participation ou de l'épargne salariale (2,2 milliards d'euros), l'exonération d'impôt sur le revenu des revenus ; familiales (2 milliards d'euros) et des heures

ou de l'épargne salariale (2,2 milliards d'euros), l'exonération d'impôt sur le revenu des prestations familiales (2 milliards d'euros) et des heures supplémentaires (1,9 milliards d'euros).

>> Notre service - Testez notre comparateur d'Assurances vie

En dépit de la suppression par le Parlement de petites dépenses fiscales devenues obsolètes, la majorité présidentielle n'aura pas réussi à mener une réforme d'ampleur sur le quinquennat. À sa décharge, l'exécutif a dû gérer plusieurs crises majeures : une crise sociale, à l'automne 2018 avec le mouvement des Gilets jaunes, qui a entraîné le retour des heures supplémentaires défiscalisées. Mais aussi une crise sanitaire qui a nécessité la mise en place en urgence d'aides exonérées d'impôts et de cotisations sociales (fonds de solidarité, etc.).

Par ailleurs, les parlementaires se heurtent aussi bien souvent à Bercy, seul acteur officiel à établir une liste des mécanismes considérés comme des niches fiscales. Ce que déplore François Ecalle : "Cette liste est donc discutable, mais il n'y en a pas d'autres". D'autant ajoute l'expert "qu'il arrive fréquemment que le ministère des finances retire des dispositifs de la liste, alors qu'ils existent toujours, et y ajoute des mesures qui existaient déjà auparavant. Le quotient familial était ainsi autrefois sur la liste et il en a été retiré (il y a longtemps)". "C'est un travail au long cours qui aura vocation à être repris et complété lorsque les circonstances le permettront (...)", expliquait Laurent Saint-Martin dans son livre. Une tâche reportée après l'élection présidentielle.

**Site d'informations sur les finances publiques (fipeco.fr)*

>> À lire aussi - Ces niches fiscales que le gouvernement ne parvient toujours pas à évaluer

A découvrir :

NOS CONSEILS BOURSIERS

LE GUIDE DE L'IMPÔT